

Réf: Dossier 262500

Avis de constitution

SOCIETE « NATAMA GROUP AFRICA »

Siège ABIDJAN COCODY II PLATEAU AGHIEN CITE
LAS PALMAS, Lot 91, Ilot 91

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 25 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NATAMA GROUP AFRICA »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tous pays et plus particulièrement en Côte

d'Ivoire,

- Agriculture ;

- Élevage;

- Immobilier;

- Transport;

- Import-Export;

- Finances;

- Conseil;

- Communication;

- Divers. Et généralement, toutes opérations commerciales, industriels, financières, mobilières ou immobilières

se rattachant directement à l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'à tout objet similaires ou connexes

et susceptible d'en faciliter le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY II PLATEAU AGHIEN CITE
LAS PALMAS, Lot 91, Ilot 91

Dirigeant(s) M NATAMA BILA JOACHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12046 du 03/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78439/GTCA/RC/2023 du 03/11/2023

